

Gouverner les frontières comme politique de vie ?

Elisa Benker, Céline Cantat, Shoshana Fine, Virginie Guiraudon, François Gemenne, Thibaut Jaulin, Antoine Pécoud, Catherine Perron, Michelle Reddy, Filip Savatic, et al.

▶ **To cite this version:**

Elisa Benker, Céline Cantat, Shoshana Fine, Virginie Guiraudon, François Gemenne, et al.. Gouverner les frontières comme politique de vie ?. 2021. hal-02586031

HAL Id: hal-02586031

https://sciencespo.hal.science/hal-02586031

Preprint submitted on 6 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SciencesPo
CENTRE DE RECHERCHES INTERNATIONALES

cnrs

GOUVERNER LES FRONTIÈRES COMME POLITIQUE DE VIE ?

Elisa Benker, Céline Cantat, Shoshana Fine, Virginie Guiraudon, François Gemenne, Thibaut Jaulin, Antoine Pécoud, Catherine Perron, Michelle Reddy, Filip Savatic, Hélène Thiollet, Catherine Wihtol de Wenden
Chercheurs des projets MAGYC et PACE

04/05/2020



Pour limiter la propagation du coronavirus, la plupart des gouvernements a fermé leurs frontières et multiplié les restrictions de circulation[1]. Un des effets notables de la fermeture des frontières est d'avoir placé nombre d'Européens dans une position - certes temporaire - d'immobilité. Rarement, sauf en temps de guerre, les citoyens européens, dont le passeport permet habituellement de visiter autour de 180 pays sans autorisation préalable, ne s'étaient vu imposer de telles restrictions à leur mobilité, aussi bien vers d'autres continents qu'au sein même de l' Europe. Cette restriction des mouvements revêt ainsi une dimension inédite : elle s'applique aux populations du nord alors qu'elle s'impose en temps normal aux « migrants » du sud.

La protection des frontières comme protection des vies

Toutefois, si la crise sanitaire a momentanément modifié les modalités du contrôle des frontières européennes, l'essence de sa rationalité fondée sur la « protection » des populations des pays du nord vis-à-vis de celles du sud demeure largement intacte. Ces restrictions s'inscrivent tout d'abord dans une logique de protection de (certaines) vies, et non pas dans une logique traditionnelle de la souveraineté de l'Etat, sécuritaire, économique ou encore identitaire, associée souvent à une incompatibilité culturelle fantasmée. En vertu de cette protection, et en particulier de l'impératif de préserver la santé, les gouvernements britannique, français ou allemand, entre autres, ont mis des millions d'euros à disposition pour rapatrier leurs citoyens.

En outre, cette logique de protection de la vie des Européens se manifeste dans la reconfiguration des catégories de migrants considérés comme utiles. Les personnes exerçant des professions liées à la protection des vies sont devenues désirables et leur mobilité comme leur résidence dans les pays du nord ont été facilitées. Ainsi, les Etats-Unis ont levé des restrictions en matière de visa pour les professionnels de santé étrangers tout en maintenant, voire en limitant, le déplacement d'autres migrants. Au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, des processus accélérés de reconnaissance des diplômes étrangers pour les métiers du secteur médical ont été mis en place pour mobiliser les migrants médecins. Dans le secteur agricole, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou encore les Pays-Bas ont également fait appel à des migrants d'Europe de l'Est pour travailler à la récolte des fraises et des asperges, afin d'assurer la continuité alimentaire des populations. Jusqu'à 80 000 « saisonniers » pourraient venir en Allemagne, et 90 000 au Royaume-Uni, pour ces récoltes.

Les migrants comme menace biologique ?

En même temps, comme dans tous les contextes de fermeture des frontières, les traversées illégalisées vers l'Europe représentent toujours un danger mortel. Les autorités italiennes et maltaises ont officiellement fermé leurs ports début avril à toute arrivée de bateaux de migrants. Après l'arrivée en Sicile d'un groupe de 276 Africains sauvés par une ONG et dont aucun n'était infecté par le coronavirus, l'ancien ministre de l'Intérieur italien Matteo Salvini a demandé la démission du Premier Ministre au nom de la protection de la population italienne, en affirmant « qu'il n'était pas capable de défendre l'Italie et les Italiens ». A l'image des discours sur la « menace terroriste », le virus Covid-19 est construit en tant que danger provenant de « l'extérieur » et qui serait véhiculé par les corps migrants. Le Président des Etats-Unis, Donald Trump, a même procédé à une racisation de la maladie, en parlant d'un « virus chinois », afin de justifier et de renforcer son agenda sécuritaire envers les migrants[2]. En 2015, alors candidat à l'élection présidentielle, Trump présentait déjà les migrants mexicains comme des prédateurs et des agresseurs et comme porteurs de maladies infectieuses.

L'accusation selon laquelle les migrants importent bactéries, virus et maladies et mettent en danger la vie des natifs n'est pas nouvelle. C'est cette lecture des migrations comme menace biologique qui a été prôné lors de la première conférence internationale de santé globale entre les puissances coloniales britannique, ottomane, française, néerlandaise et belge à Istanbul en 1865, à la suite de l'épidémie de choléra qui avait débutée pendant le pèlerinage à la Mecque. Cette association a également mené à la création du centre de rétention et de tri d'Ellis Island en 1892 à New York après une autre épidémie mondiale de choléra.

Au nom de cette association avec les maladies, les migrants sont accusés de faire peser une charge sur les systèmes de santé des pays du nord. En période de pandémie plus

une charge sur les systèmes de santé des pays du nord. En période de pandémie plus que jamais, on insiste sur une pénurie des ressources. Selon cet argument, les Etats européens disposeraient de capacités de soins limitées - ce qui les empêche de recevoir et de prendre soin des migrants. Ils se réfèrent à un point de basculement imaginaire au-delà duquel les sociétés européennes passeraient de la cohésion sociale au chaos. Cette notion de « basculement » justifie alors l'exclusion des migrants.

Dans certains contextes, les migrants sont ainsi livrés à eux-mêmes. Non seulement les frontières leur sont fermées mais les procédures d'asile sont souvent suspendues - comme en Espagne, en Grèce, aux Pays-Bas et en Hongrie – ou fortement ralenties – dans toute l'Europe. Privés non seulement de l'accès aux soins mais aussi aux démarches juridiques ainsi qu'à d'autres ressources et services vitaux tels que le soutien des associations, le confinement pour un migrant exacerbe souvent la précarité. Certains camps deviennent des lieux de quarantaine sous le prétexte d'éviter une contamination des populations européennes. En Grèce, une campagne d'information du gouvernement intitulée 'StayInCamps' a été orchestrée à l'attention des résidents des camps et des *hotspots* du pays, sur le modèle de l'appel à rester chez soi adressé aux citoyens et aux résidents. En Serbie, la quarantaine a été imposée à toutes les structures de rétention. Ces mesures de confinement ont été élargies à des groupes sociaux présentés comme dangereux, notamment les populations roms.

La précarité affecte souvent plus fortement les migrants travaillant dans certains secteurs tels que celui du care, qui dans de nombreux pays repose sur le travail des femmes étrangères employées à domicile comme nounous, aides ménagères ou badante qui s'occupent des personnes âgées et dépendantes. Si dans quelques pays, comme en France, le gouvernement a annoncé qu'il remboursera les employeurs des heures non travaillées (qui seront payées à hauteur de 80%), dans la plupart des pays, ces migrants, qui sont surtout des migrantes, ne disposent d'aucune protection sanitaire et sociale. Les travailleurs les plus exposés, tels les caissières, le personnel d'entretien ou les livreurs des plateformes, sont par ailleurs souvent les plus précaires en termes de statut et d'emploi.

Une troisième voie universaliste ?

Au-delà des deux régimes exposés ici, l'un qui vise à filtrer les migrants selon leur capacité à protéger et guérir les populations et l'autre fondé sur une exclusion généralisée de tous les migrants présentés comme une menace biologique pour le corps national, une troisième réponse s'esquisse également. Dans certains pays, la crise sanitaire portée par le Covid-19 a été l'occasion de mettre en œuvre des mesures inclusives envers les migrants. Le Portugal a ainsi commencé la régularisation temporaire des étrangers en situation irrégulière le 30 mars. Le gouvernement italien a annoncé quant à lui vouloir prendre des mesures similaires pour les sans-papiers, notamment ceux qui travaillent aux champs, les quelques « 600 000 personnes sous payées et exploitées de façon souvent inhumaine » selon la ministre de l'Agriculture.

Ces mesures relèvent-t-elles d'une stratégie d'incitation pour augmenter la productivité des migrants ou bien témoignent-elles d'une solidarité envers les migrants dans une logique humanitaire de protéger les plus vulnérables ? Selon une autre perspective, elles pourraient être un moyen de protéger la population, en soignant tous les malades sur place afin d'éviter une future contamination. Ces mesures pourraient-elles, enfin, être l'expression d'une vision cosmopolite, au sein de laquelle le corps social n'est plus divisé par les frontières ?

En somme, la crise sanitaire révèle non seulement la pluralité des régimes de maintien de

la vie mais aussi, au sein d'un même régime, des stratégies et des cartes mentales disparates. L'issue « migratoire » de cette crise sanitaire demeure donc incertaine, à l'instar de la pluralité et des antagonismes de ces régimes frontaliers.

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 822806

---

1. Voir le site du programme de recherche suisse sur les mobilités pour une chronologie

2. Citing virus, Trump moves to punish countries that won't accept deported citizens. *The New York Times,* 10 avril 2020.

Retour en haut de page